

**PROPOSITIONS DE LOI N° 5465 ET N° 5589  
RELATIVES À L'APPLICATION À L'AGRICULTURE  
DU MÊME SALAIRE MINIMUM  
INTERPROFESSIONNEL GARANTI QU'À  
L'INDUSTRIE ET AU COMMERCE**

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Affaires sociales

Adopté le : 25/01/1955

Mandature : 1954-1959

Rapporteur :

RIUS Michel

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Référence :

1955-02